

Contre l'austérité budgétaire et ses conséquences

Mobilisations : un nouveau temps fort le 5 mars 2015

Les attermolements et les reports du ministère sur la communication du budget 2015 de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui a repoussé au mois de mars l'examen des répartitions budgétaires par le CNESER et sa transmission aux établissements, ne peuvent qu'inquiéter et exaspérer les personnels et les étudiants. Au prétexte que le rapport définitif de la commission d'inspection chargée d'examiner la solvabilité d'une dizaine d'écoles et universités n'est toujours pas sorti, le ministère refuse de dévoiler qui seront les *heureux bénéficiaires* du « prélèvement dans les fonds de roulement », dernier avatar budgétaire destiné à maquiller ce qui est en réalité une baisse brutale du budget de l'ESR.

Même si l'ampleur des coupes et des réductions qu'il faudra opérer n'est pas encore connue en totalité, l'austérité renforcée du budget 2015 se traduit déjà concrètement en gels de postes, en formations réduites ou supprimées, en contrats non renouvelés (ATER, précaires...), en investissements en panne, en salaires bloqués... et accélère prise de conscience et mobilisations.

Ainsi, à Paris 11, Paris 13, Paris 8, Lyon 2, des assemblées générales de personnels et d'étudiants, des actions de grève, de rétention de notes, de blocage du conseil d'administration... se succèdent.

Dans la continuité des mobilisations du 1^{er} semestre (le 17 octobre à l'occasion de l'arrivée des cortèges Sciences en marche à Paris, le 11 décembre lors du vote du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'assemblée nationale) les organisations syndicales de l'enseignement supérieur et de la recherche (FSU, CGT, UNSA, CFTD, SNPTES, Solidaires, UNEF) appellent à un nouveau temps fort de mobilisation (<http://snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=7232&ptid=5>)

Le jeudi 5 mars, dans tous les établissements, le SNESUP-FSU appelle les étudiants et les personnels à se rassembler, débattre et se mobiliser pour défendre leurs conditions d'études et de travail ; les personnels et les étudiants de tous les établissements d'Ile de France sont invités à participer à un rassemblement **le jeudi 5 mars devant le ministère de l'ESR rue Descartes à 14h**.¹

Recommandations inquiétantes de la Cour des Comptes !

Dans son rapport public annuel, sorti le 11 février 2015, la Cour des Comptes exprime, dans un chapitre consacré à la gestion des chercheurs des organismes de recherche publics (EPST) qu'elle a étudiés, des constats qui s'appliquent également aux établissements d'enseignement supérieur et aux enseignants-chercheurs, et que nous partageons : la part des chercheurs sur contrats précaires (doctorants et surtout post-docs) s'est considérablement accrue, via les financements sur projets, depuis 2003, alors que les perspectives d'emplois titulaires ont au contraire diminué et se sont éloignées dans le temps. En parallèle, malgré une entrée dans la carrière de plus en plus sélective et tardive, les conditions de rémunération et de progression de carrière des chercheurs ne s'améliorent pas.

En revanche, les recommandations que la Cour des Comptes en tire, sont beaucoup plus discutables ! Citons en particulier celle d'un « plan pluri annuel de recrutement par discipline et compétence en fonction des priorités stratégiques », renforcée par un surprenant jeu de chaises musicales, où il faudrait « favoriser l'intégration des chercheurs statutaires dans le corps des enseignants-chercheurs », pour améliorer la flexibilité thématique et les carrières dans le corps des chercheurs !

Au-delà de la menace sur les carrières, déjà largement bloquées des enseignants-chercheurs, que représenterait une telle mesure, le SNESUP-FSU rappelle que les métiers de chercheur et d'enseignant-chercheur ne sont pas interchangeables et alerte sur les conséquences restrictives et potentiellement stérilisantes pour la recherche de demain de recrutements étroitement conditionnés aux seules priorités stratégiques d'aujourd'hui (une analyse détaillée du rapport de la Cour des Comptes sera prochainement disponible sur le site du SNESUP-FSU).

Altermondes a besoin de nous !

La revue Altermondes, qui existe depuis dix ans, dont un an sous forme coopérative, dont le SNESUP-FSU est sociétaire, est en danger de disparition, faute d'un nombre suffisant d'abonnés. Nous vous invitons à la découvrir et à vous y abonner :

<http://www.altermondes.org>

¹ Un préavis de grève national a été déposé par le SNESUP-FSU